

Saint-Joachim, le 13 février 2013

Bureau des Audiences Publiques  
sur l'Environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575 rue Saint-Amable  
Québec (Qc) G1R 6A6

M. le président,  
M. le commissaire,

Je suis un des plus anciens résidant de Saint-Joachim. Âgé de 81 ans, j'ai tout au cours de ma vie, cultivé la terre de mes ancêtres d'une superficie de 35 hectares, terre qui borde le site où doit être érigé le barrage pour la mini-centrale hydroélectrique de la Société Hydro-Canyon de Saint-Joachim.

J'aimerais par la présente vous souligner le professionnalisme des représentants du promoteur qui sont venus à plusieurs reprises nous rencontrer, ma femme, mes enfants et moi afin de nous présenter le projet et solliciter notre collaboration dans l'utilisation d'une parcelle de notre terre pour accéder aux ouvrages du barrage pendant la phase de la construction. Nous nous sommes sentis écoutés et respectés tout au long du développement du projet.

Sachez également que la Rivière Sainte-Anne du Nord a déjà été utilisée pour le développement économique de la région. On a qu'à penser à la drave ainsi qu'au transport des billes de résineux pour l'usine de pâtes et papier. On sait maintenant que ces usages ne seraient plus acceptés aujourd'hui.

La Société Hydro-Canyon fait appel de nouveau à la Rivière Sainte-Anne du Nord dans un projet fort acceptable cette fois-ci sur le plan environnemental. J'espère que ce projet verra le jour puisqu'il permettra à notre communauté de continuer à se développer et permettre à mes enfants et petits-enfants de profiter pleinement de ce milieu magnifique qui m'a vu grandir.

En conclusion, je vous prie monsieur le président et monsieur le commissaire de tenir compte des considérations exprimées dans cette lettre dans votre analyse du projet hydroélectrique de Saint-Joachim.

Victorin Racine  
Citoyen de Saint-Joachim